

ABONNEMENTS. Paris : Six mois, 20 fr. Un an, 40 fr.

Départemens : — 24 — 48

On s'abonne aux Bureaux du Journal, chez les correspondans, les libraires, les directeurs de postes, et sans aucune augmentation de prix chez les directeurs des messageries ; à Londres, chez THOMAS, 1, Fench Lane, Cornhill. Les abonnemens datent des 1 et 16 de chaque mois.

INSERTIONS : Les annonces agréées sont reçues à raison de 1 fr. 50 c. la petite ligne, 9 fr. la grande ligne en petit-texte.

On reçoit en paiement des abonnemens et des annonces les mandats à vue sur le trésor et sur la poste, et les effets sur Paris.

DIMANCHE 17 MARS 1839. — 4^e ANNÉE. — N. 73.

BUREAUX DU JOURNAL, A PARIS, RUE DU CROISSANT, 16, HOTEL COLBERT.

TIRAGE DU JOURNAL, ÉDITION D'HIER, 21,340 EXEMPLAIRES.

FRANCE.

Paris. — 16 mars.

Les journaux du soir font connaître avec exactitude l'état de la question ministérielle. La liste des noms qu'ils publient paraît, en effet, définitivement arrêtée, et elle serait dès demain insérée au *Moniteur* si, par déférence pour M. Humann, ses futurs collègues n'avaient jugé convenable d'attendre son arrivée. A la seule inspection de ces noms, personne ne sera tenté de reprocher au nouveau cabinet de n'être point parlementaire. Nous nous bornons quant à présent à cette réflexion, en nous applaudissant, toutefois, de voir figurer à côté de plusieurs noms éprouvés dans les affaires et d'une illustration déjà ancienne, des noms nouveaux qui ne sont pas moins dignes de la confiance du pays.

On assurait aujourd'hui que la nomination de M. Passy au ministère de l'intérieur et le choix de M. Dufaure avaient rencontré quelques obstacles. Ces difficultés heureusement ont été levées. Pourvu que le cabinet désormais ose tout ce que promet sa composition et tout ce qu'exige le sentiment public, nous sommes convaincus qu'il ralliera promptement une imposante majorité.

Voici ce que publie le *Messenger* :

Hier soir le roi a reçu le maréchal Soult, M. Thiers et M. Dupin.

Aujourd'hui, à deux heures, les mêmes personnes ont eu avec S. M. une entrevue qui s'est prolongée jusqu'à cinq heures.

Nous croyons que les difficultés qui ont retardé jusqu'à présent la composition du cabinet touchent à leur solution.

Les noms sur lesquels on paraît d'accord sont ceux de MM. Soult, Humann, Duperré, Villemain, représentant la chambre des pairs, et de MM. Thiers, Dupin, Passy, Sauzet et Dufaure, représentant la chambre des députés.

On a reçu des nouvelles de M. Humann, et on attend son arrivée pour demain ou après-demain.

On lit dans le *Nouvelliste* :

Ce matin, le maréchal Soult et MM. Thiers et Dupin ont eu une conférence avec le roi.

On a reçu des nouvelles de M. Humann, et l'on sait qu'il doit être rendu à Paris demain ou après-demain.

La crise ministérielle approche de plus en plus d'une solution satisfaisante.

La question de personnes est à peu près vidée, et l'on peut s'attendre à voir figurer dans la nouvelle combinaison le maréchal Soult, M. Thiers, l'amiral Duperré, M. Passy, M. Humann, M. Dupin, M. Villemain, M. Sauzet et M. Dufaure.

On a parlé beaucoup de réunir chez M. Jacqueminot les survivans des 221 et d'organiser contre le ministère qui n'existe pas encore une opposition préventive. Le projet a quelque chose de coupable, il a quelque chose de ridicule.

M. le maréchal Soult, chargé par le roi de composer un cabinet, s'adresse, selon l'ordre constitutionnel, aux hommes les plus élevés par leur talent et par leur autorité parlementaire. Ceux-ci, à qui n'a pas manqué l'assentiment de la France électorale, consultent leurs amis et leurs alliés naturels, étudient les forces de la chambre nouvelle, travaillent à donner au pays un ministère capable et parlementaire, s'accordent ou se séparent pour des raisons honorables et publiques : qu'y a-t-il dans tout cela qui ne soit parfaitement conforme à toutes les règles constitutionnelles, qui ne soit également légal et loyal ?

Que prétendrait donc la nouvelle réunion Jacqueminot ? Défendre l'ordre et les lois ! nous crie le *Journal des Débats*. Mais comment les lois sont-elles bissées par ce qui se passe, comment

l'ordre est-il compromis ? Les partis, nous dit-on, veulent s'emparer du pouvoir par surprise ! Voilà qui devient plaisant. C'est par surprise que les électeurs, malgré vos écrits, vos manœuvres, vos calomnies, vos menaces et vos offres, vous ont répudiés, vous, votre 15 avril, vos 221, votre réunion jusque dans la personne de son secrétaire, M. Locquet ! C'est par surprise que la majorité, jadis douteuse, est devenue certaine contre vous ! C'est par surprise que les votes électoraux ont accru sensiblement ce parti même de la gauche, objet de vos attaques privilégiées ! C'est par surprise que le ministère dont le maréchal Soult serait le président voudrait ravir au roi sa signature et à la chambre sa majorité ! C'est par surprise que M. Odilon Barrot, pour arriver à ce qui surtout vous blesse, réunirait les suffrages de ses collègues et recevrait un honneur qu'il n'a pas sollicité et auquel il est à chaque instant prêt à renoncer si le bien du pays l'exige ! Nous serions tentés de dire que vous offensez le pays, la chambre et le roi, si d'abord vous n'offensez le sens commun.

Quel serait donc, encore une fois, le but d'une réunion chez M. Jacqueminot ? Eh mon Dieu ! pourquoi ne le dirions-nous pas ? on veut faire entendre au plus grand nombre possible de députés anciens ou nouveaux que le roi ne cède qu'à regret, qu'il fait malgré lui flétrir sa prérogative devant les votes électoraux. On plaindra la royauté de se voir prisonnière aux mains de révolutionnaires de la force du maréchal Soult et de M. Dupin. On jettera aussi les hauts cris à l'aspect des progrès du côté gauche dont les électeurs aveugles ont encore renforcé les rangs et dont le centre gauche insensé consent à porter le chef à la présidence de la chambre. On espère alors porter le trouble dans quelques consciences et engager d'avance un assez grand nombre de votes. On craint par-dessus toutes choses l'adhésion au ministère futur d'un certain nombre des députés qui ont soutenu l'ancien ministère. Ce serait un si beau coup que de partager la chambre au point de rendre le gouvernement impossible ! Il serait si utile à la royauté de s'opposer bon gré mal gré au cabinet même qu'elle aurait accepté, et de repousser loin d'elle la moitié de la chambre !

Et qui entreprendrait d'agir ainsi ? Ce seraient les aides-de-camp, les hommes qui tiennent de plus près à la cour. Ils sont parfaitement libres, à notre avis, de faire de l'opposition, et jusqu'à ce jour ils n'ont guère abusé de la permission. Nous croyons même que leur opposition ne serait pas très nuisible à un ministère parlementaire. Mais siéder à ceux qui ont crié si haut contre une opposition qu'ils appelaient systématique d'organiser une opposition préventive ? Convient-il à ceux qui veulent condamner les fonctionnaires à l'obéissance passive de s'insurger, eux fonctionnaires, contre un pouvoir qui n'existe pas encore ? Sied-il bien à ceux qui ont provoqué la destitution de M. Persil, sous le prétexte reconnu faux qu'il avait offert sa maison à un comité d'opposition, de se rendre dans la maison d'un lieutenant-général, en sortant eux-mêmes du palais du roi, pour aller conspirer contre le futur ministère ?

On nous demande si la charte ne luit pas pour tout le monde, et si les députés de droite ne sont pas libres de s'assembler pour délibérer comme les députés de gauche. Nous ne nions pas le droit ; ce que nous contestons ici, c'est la convenance. Nos adversaires peuvent certainement se livrer à toutes les discussions, à toutes les manœuvres qu'ils croient propres à servir leur cause ; nous sommes libres aussi de leur dire qu'ils vont compromettre la royauté dans l'opposition, comme ils l'ont voulu compromettre le pouvoir, et que leur obstination n'est pas moins coupable que folle.

Il reste un point à établir, c'est que le projet de réunion est ridicule. La réunion n'a pas de chefs. Le 15 avril est tombé ; il n'y a pas un homme capable qui puisse ou qui veuille se mettre à la tête de cette pauvre intrigue. M. Jacqueminot, le chef que ses amis s'occupent en ce moment de remplacer, n'est pas même à Paris, on emprunte sa maison. M. Locquet, autre renommée parlementaire, n'est plus député et ne peut plus figurer comme secrétaire de la réunion. Les meneurs anonymes voudraient bien dérober les doctrinaires à la coalition et leur emprunter des chefs pour leur armée d'inconnus. Mais les doctrinaires se respecteront trop pour accepter un pareil emploi, et le *Journal des Débats*, qui leur promet le pouvoir en leur tenant suffisamment, les convoque d'une façon trop insolente. Ils repousseront son impudente prière pour leur honneur et pour celui de leurs principes.

Aussi la *Presse* veut-elle que la réunion s'ajourne après la formation du ministère. Le *Journal des Débats*, il est vrai, veut au contraire qu'elle ait lieu aujourd'hui même. Qui aura raison, et entre les deux journaux qui représente le mieux la cour ? La *Presse* s'en vante quelquefois ; mais les *Débats* disent aujourd'hui : M. le maréchal Soult, M. Thiers et M. Dupin sont venus chez le roi. Nous autres, nous aurions dit que M. le maréchal Soult, M. Thiers et M. Dupin s'étaient rendus chez le roi. Il faut donc bien que le *Journal des Débats* se rédige aux Tuilleries mêmes.

Nous ne saurons donc que demain qui de la *Presse* ou des *Débats* aura eu raison dans cette conjoncture.

Le dernier ministère était né sans effort de l'omnipotence de la cour. Sorti tout formé un jour de la salle des aides-de-camp ou des bureaux de l'intendance, ayant acheté, par des places ou des subventions, les consciences véniales, et trouvant dans le parlement moins de sévérités que de dédains, il a pu, deux années durant, continuer son pitoyable rôle. Il en a coûté, comme on sait, assez cher à la France, et il était temps que le corps électoral relevât le gouvernement qui s'était étrangement compromis et abâssé dans des entreprises extravagantes et des pratiques honteuses.

Bien des gens néanmoins aimeraient mieux le voir se traîner dans la honte et la corruption : il était par là plus à leur portée et à leur niveau. Ces gens-là ne peuvent concevoir qu'aujourd'hui un nouveau ministère, dont l'avènement est le résultat des élections, cherche à se former avec le concours et l'assistance des fractions parlementaires qui seront appelées à le soutenir. Quoi ! délibérer chez M. Barrot, chez M. Thiers, plutôt que dans les antichambres des Tuilleries ! quoi ! veuvoir s'assurer qu'une combinaison à laquelle après de longs pourparlers la royauté aura dû consentir, obtiendra encore l'adhésion de tels ou tels membres de la chambre ! Et ce sont les minorités du centre gauche, de la gauche et du centre droit, qui se donnent ainsi les airs de délibérer sans convoquer ce qui reste de la phalange des 221 ! Et là on discute sur les portefeuilles, et sur la présidence, absolument comme on le pourra faire dans l'illustre réunion Jacqueminot ! Et parmi les plénipotentiaires on voit des colonels qui n'ont pas encore été soldats, sans que personne ait seulement songé aux vétérans de la rue des Prêtres, chargés de chevrons et de gloire ! Allons donc ! est-ce que tout cela peut être sérieux ?

En effet, à quoi ont pensé les futurs ministres ? Ils s'aviseront de se concerter avec des hommes dévoués à la révolution de juillet, fidèles à leurs principes, faisant abnégation de tout intérêt personnel, ne songeant à traiter qu'au nom des opinions qu'ils re-

nemment littéraire, car M. de Custine est très hospitalier aux écrivains, surtout aux critiques. L'Assemblée n'a pas été médiocrement étonnée en voyant M. de Balzac dérouler, non pas un manuscrit, mais une brochure imprimée ; le comité de la Renaissance avait joué de la même surprise.

Tout le monde ne sait pas que M. de Balzac a une façon toute particulière de procéder dans la composition de ses ouvrages. Son œuvre se forme d'abord en une page qu'il envoie aux imprimeurs et qui lui revient sous forme d'épreuve ; cette page, soumise à un nouveau travail, s'épanouit, se développe et passe à une seconde épreuve, puis à une troisième, et ainsi de suite, vingt ou trente fois, jusqu'à ce qu'elle ait pris des proportions complètes. *Eugénie Grandet*, le *Père Goriot* et tous les romans de M. de Balzac ont été faits de la sorte ; l'auteur a suivi la même méthode pour sa comédie, et peut-être a-t-il eu tort cette fois, car le drame ne saurait aisément se prêter aux délicates lenteurs de ce développement.

Bien différent de ses nouveaux confrères les auteurs dramatiques qui ont tant de peine à trouver une idée, M. de Balzac en avait deux pour le dénouement de sa pièce : l'une, prise dans son propre fonds, était simple, poétique, pleine de sens et de vérité, et ce fut celle-là qu'il adopta d'abord, et que le comité de lecture ne trouva pas assez éclatante pour terminer convenablement cinq actes, car, au théâtre, cinq actes doivent finir, comme un feu d'artifice, par un bouquet plein de soleils lumineux et de fusées gerboyanes. L'auteur a voulu voir l'effet de son second dénouement, hardi, bizarre, puissant, et tiré d'une anecdote qui lui a été racontée par le premier ministre de S. M. l'empereur d'Autriche. Déjà, dit-on, M. de Balzac s'était fait aider dans ses travaux dramatiques par un de nos jeunes écrivains ; voilà maintenant un troisième collaborateur qui survient, de sorte que si *L'Ecole des Ménages* est un jour jouée au Théâtre-Français avec ce second dénouement, M. Samson viendra dire au public : « Messieurs, les auteurs de la pièce que nous avons eu l'honneur de représenter devant vous sont MM. de Balzac, Lassailly et de Metternich. »

L'Ecole des Ménages, enrichie du dénouement de M. de Metternich, a été lue chez M. le colonel S..., gendre de sir S.-S., en présence des ambassadeurs d'Autriche et de Russie et de toutes les sommités diplomatiques. Là, comme chez M. de Custine, on a fort applaudi la pièce, et les suffrages les plus distingués ont encouragé l'auteur à persister dans la nouvelle carrière que son beau talent vient de s'ouvrir.

La deuxième série des *Souvenirs du temps de l'Empire*, par M. Emile Marc de Saint-Hilaire, l'un de nos collaborateurs, vient de paraître et semble destinée à un succès égal à celui de la première. Malgré ce titre, qui impose beaucoup de réserve à nos éloges, nous croyons pouvoir dire, sans crainte d'être contredits par les lecteurs du *Siècle*, que ces *Souvenirs* sont le complément indispensable de l'histoire de l'empire, et que ce recueil plaira aux lecteurs frivoles, en même temps que les lecteurs sérieux le consulteront avec fruit.

FEUILLETON DU SIÈCLE. — 17 MARS.

Revue de Paris.

Depuis huit jours nous nous reposons de nos fatigues ; les bals et la politique ministérielle nous ont laissé quelque trêve, et vraiment il était temps, car pour peu que cela eût encore duré, nous aurions vu les plus ardents succomber à ce double jeu. Quelques courtiers d'élections ministérielles, dressés à l'instar des chevaux de course, sont aujourd'hui sur les dents, et les héros de la Renaissance et du Musard ne sont pas moins malades. C'est que les viveurs de notre époque ont une terrible façon de se divertir pendant le carnaval ; leurs prédecesseurs, les hommes de la jeunesse passée, croyaient avoir beaucoup fait lorsqu'ils avaient donné aux bals quelques nuits successives ; la contredanse, une valse à laquelle ils se livraient avec modération, et une intrigue tempérée par l'esprit, faisaient tous les frais de leurs fêtes ; l'excès de la plaisanterie consistait pour eux à se travestir en chevaliers ou en Espagnols, avec le petit mannequin sur l'épaule et la toque de velours sur la tête. On ne s'amuse plus à si bon marché maintenant ! les plus grandes folies d'autrefois paraissent aujourd'hui des récréations de patriarches.

A certains jeunes hommes de vingt à vingt-cinq ans, génération brillante dont l'origine remonte au temps où les cosaques nous envahissaient, il faut de plus formidables amusements. Ne parlez à ces vaillans garçons, ni de gaieté, ni de finesse, ni d'élegance dans leurs jeux ; vous les feriez sourire de pitié. Ne leur parlez ni de danse correcte, ni d'intrigue gracieuse, ni de ces charmantes aventures qui s'enveloppent dans les plus du domino et qu'il faut chercher sous le masque et deviner à force d'art, de pénétration et de dévouement : ils vous répondraient dans leur superbe dédain : « Nous n'avons pas assez de sang-froid pour nous amuser de ces bagatelles ! » Et en effet, la jeunesse actuelle est obligée de prodiguer ça et là, au hasard, et en d'étranges loisirs, la fougue que ses devanciers, plus heureux, dépensaien glorieusement sur les champs de bataille de l'empire. Ne vous étonnez donc pas de ces mascarades sans nom, de cet effroyable bruit et de ces danses furieuses qui remplissent nos bals masqués ; prenez-vous-en à la paix florissante dont nous jouissons, si chacune de ces bacchanales absorbe dans ses galops frénétiques et dans ses cachuchas dévergondées autant de vigueur, de verve et d'audace que emportement qu'il en faudrait pour gagner des victoires et re-faire Austerlitz ou Marengo.

En ce moment, la mode est occupée à préparer des fêtes plus paisibles. Il en est de la mode comme du génie et de l'esprit : ceux qui la pratiquent et qui exécutent ses œuvres sont obligés, faute d'idées neuves, d'aller chercher de vieilles idées dont ils secouent la poussière et qu'ils rafraîchissent de leur mieux, en s'excusant par cet axiome commode, inscrit sur le drapeau de la stérilité : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. » Or, tandis que tant de romanciers et d'auteurs dramatiques cherchent

quelques vieux livres oubliés et quelques vieilles comédies éteintes ils remettent en lumière sous une couche de vernis moderne, la mode, non moins ingénue, feuilleste le livre du passé et se demande quelles résurrections elle imaginera pour le prochain Longchamps. On parle d'une tendance vers le costume du Directoire : pour les hommes, ce ne serait que ridicule ; pour les femmes, ce serait la moitié du chemin vers la mode du paradis terrestre.

Mais voici bien une autre nouveauté : la promenade de Longchamps va se reporter au but de son institution. Le dandy le moins lettré (et ce n'est pas peu dire) sait que dans le principe cette fête de la mode était tout simplement un pèlerinage dévot et musical. Les religieuses de Longchamps étaient renommées pour leurs belles voix, et l'on venait chez elles le vendredi saint afin d'entendre leurs plus magnifiques cantiques. Tous les dilettanti du beau monde quittaient ainsi leur paroisse pour aller au fond du bois de Boulogne assister à l'office de la Passion admirablement chanté.

Aujourd'hui, il n'y a plus ni abbaye ni religieuses de Longchamps, mais nous avons à la porte de Passy le Ranelagh, qui donnera trois concerts spirituels pendant les trois jours de la fashionable promenade. Cette heureuse innovation sera sans doute accueillie avec faveur ; il est pénible de passer quatre heures de suite en voiture ou à cheval ; d'ailleurs, dans la calèche la mieux découverte, une élégante parure ne peut se montrer qu'à moitié. La salle du Ranelagh, si célèbre dans l'histoire de la mode, sera une halte charmante où viendront s'étailler et briller dans toute leur splendeur les merveilleuses toilettes de Longchamps, sans compter l'attrait du concert, qui réunira les meilleurs artistes de l'Opéra, des Italiens et du Conservatoire.

Pour nous reposer des fêtes bruyantes de la saison, nous avons les soirées littéraires, qui sont en très grande faveur. Mlle Rachel, moins courue peut-être au théâtre, est plus recherchée que jamais dans le monde. Ce n'était pas assez de la tragédie de salon, la comédie est venue compléter le spectacle, et c'est M. de Balzac qui fait les frais de cette spirituelle récréation.

Nous avions annoncé prématurément que l'œuvre dramatique du plus second de nos romanciers était reçue au théâtre de la Renaissance. — *L'Ecole des Ménages*, il faut bien le dire, a été refusée par le comité de lecture.

On a répondu à M. de Balzac, comme à un simple vaudevilliste : « Votre pièce est délicieuse, parfaite, admirable, mais nous ne pouvons pas la jouer. » Cet arrêt singulier s'explique. La comédie de M. de Balzac est un roman plein de charme, de finesse, d'esprit, de précieuse analyse et de détails enchantés ; elle a le mérite de tous les ouvrages de son auteur, mais aussi elle manque d'action dramatique, et par conséquent, excellente à la lecture, elle est impossible à la scène. Tel est le jugement que plus d'un salon a déjà réformé par des applaudissements enthousiastes.

Un romancier qui compte dans ses fastes une défaite dramatique, M. le marquis de Custine, a eu le premier l'avantage d'offrir à sa société la lecture de *L'Ecole des Ménages*, faite par l'auteur.

présentent, et ils laissent de côté ces personnages puissants que la gravante habitude des palinodies, des contradictions, des mensonges, des basses flagornées, des invectives et des trahisons a renversé fameux, et jusqu'ici nécessaires. Ils prennent l'avis de jeunes gens inexpérimentés, et ils dédaignent les vieux roués de tous les régimes; ils écoutent des hommes qui n'ont d'autre influence que celle que leur donne la confiance du public ou celle de leurs amis, et ils ne s'inquiètent ni des petits précepteurs, ni de ces pédans vainqueurs chamarres de titres et de croix, qui ont conquis à force de servilité leurs titres et leur importance tarifée au budget de l'état! Ils font appel à la loyauté des convictions indépendantes et ils ne pensent pas à faire remplir la caisse des fonds secrets au profit des trafiquants littéraires qui leur vendraient volontiers l'éloge après les avoir poursuivis de l'insulte et de la menace. Ces ministres, il faut en convenir, ne sont guère sages, et s'ils s'écartent à ce point des traditions recues, ils courront grand risque, comme on le leur prédit, de tomber bientôt sous la sainte indignation du *Journal des Débats* ou de trébucher contre les pièges de la cour.

Nous avons reçu de Bruxelles plusieurs lettres dans lesquelles on nous demande s'il est vrai que le nouveau cabinet soit décidé à abandonner la Belgique. Avant de répondre à cette question, quand même nous serions dans les secrets des nouveaux ministres, il faudrait savoir si la Belgique acceptera ou rejette le protocole du 23 janvier. La France a certainement un grave intérêt engagé dans la délimitation qu'on veut bien imposer à la Belgique; mais que faire si la Belgique se mutilé elle-même pour ne pas courir, toute faible qu'elle est, les hasards de la résistance? Si nous résistons pour elle quand elle veut céder, nous ne ferions que mettre son déshonneur dans un jour plus éclatant.

Les Belges nous inspirent trop de sympathie pour que nous ne leur parlions pas en cette occasion avec une entière franchise.

Il y a beaucoup de leur faute dans leur malheur. Et d'abord si l'on peut dire que la Belgique a eu une administration, il est certain qu'elle n'a pas eu de gouvernement. Chaque fois qu'il était question des affaires extérieures, une partie du ministère voulait s'appuyer exclusivement sur la France, une autre inclinait vers l'Allemagne, une autre vers l'Angleterre, et dans l'impossibilité de s'entendre ou s'abstenir de tout parti décisif. La même incertitude le même déchirement d'opinions existaient dans les chambres et dans le pays. Qu'est-il arrivé de là? Que personne ne pouvant compter sur la Belgique, personne n'a été résolument pour elle.

Les hommes d'état de Belgique ont toujours pensé, toujours dit que leur pays vivrait indépendant et fort par le fait de la jalousie des puissances. Ces hommes d'état oubliavaient que les puissances avaient un moyen assez simple de se mettre d'accord: c'était d'annihiler politiquement l'objet de leur litige. Le protocole final a été signé. Ainsi, l'Angleterre ne craint plus la rivalité de l'Escaut; l'Allemagne ne redoute plus le contact de la Belgique catholique et libérale avec les provinces rhénanes, la Hollande est entre deux; enfin la France, si elle portait dans cette question le même égoïsme, n'aurait plus à s'occuper des velléités du roi Léopold de s'affilier à la confédération germanique. Voilà ce qui est advenu à la Belgique pour avoir voulu se créer une importance qui ne résultait pas de ses forces virtuelles.

Il est bien entendu que nous exposons la politique des puissances et ne la justifions pas.

Maintenant, après avoir prétendu à une indépendance qui appartient à peine aux plus grands peuples, la Belgique devient tout à coup humble, soumise, dépendante à l'excès. Certes ce n'est point en suivant une telle ligne de conduite qu'on arrive à se placer d'une manière stable au rang des nations. Une décision a été prise par la conférence: si la Belgique croit pouvoir accepter cette décision sans se déshonorer, qu'elle se soumette; rien n'est perdu quand l'honneur est sauf; mais qu'alors elle cesse les plaintes, les reproches qu'elle dirige incessamment contre la France. Si, au contraire, la Belgique pense que sa soumission est pour elle une cause de mort, de ruine morale, qu'elle prenne son parti et laisse à la France le soin de faire ce que lui commandera sa dignité. Rien n'est moins habile que cette perpétuelle affectation à toujours reporter sur la France la responsabilité d'un événement dans lequel la Belgique est appelée à prendre l'initiative. Encore une fois, cette question: *Que fera la France?* ne vient qu'à pres celle-ci: *Qu'a fait la Belgique?*

Tandis que la littérature triomphe dans les salons, de singulières choses, graves et bouffonnes à la fois, se passent dans le monde savant. Il y avait jadis un directeur de la bibliothèque royale; la révolution supprima cette charge, et M. de Salvandy vient de la rétablir par une de ces ordonnances dont il a été si prodigue durant son long ministère. Pourquoi M. de Salvandy a-t-il créé un directeur de la bibliothèque? Les raisons bonnes ou mauvaises ne lui manquent pas. « D'abord, dit-il, la bibliothèque est insuffisamment gérée. Quand on y demande un livre, on l'attend trois quarts d'heure et on finit souvent par ne pas l'avoir. — C'est possible. — Le catalogue est une chimère que l'on n'a pu jusqu'ici parvenir à réaliser. — C'est encore possible. — Hormis un millier de volumes d'un usage fréquent, le reste est si mal classé, si introuvable, que le public ne peut en jouter; de sorte que la bibliothèque royale se borne à peu près pour les lecteurs à mille volumes que l'on peut trouver partout. — C'est toujours possible. — Si le directeur change cet état de choses, réalise le catalogue et met tous les livres de la bibliothèque à la disposition des lecteurs, il sera le bien nommé. » Voilà ce que dit M. de Salvandy.

Après cela, il est bon de mentionner un autre motif de l'ordonnance sur lequel le ministre garde le silence, et que ses adversaires lui attribuent malicieusement. M. de Salvandy, selon ces messieurs, n'aurait pas voulu être pris au dépourvu, quand la coalition sera venue au pouvoir. Ce n'est pas assez pour lui d'être conseiller d'état, député, académicien et romancier; cette place de directeur de la bibliothèque est une lucrative dignité qu'il s'est réservée pour les mauvais jours, et où il a mis, en attendant, M. Dunoyer, ancien préfet, que les réfugiés polonais ne portent pas dans leur cœur.

Nous répétons ces bruits sans prétendre leur donner crédit; nous ne nous ennuions de même, faute de couleurs, à peindre la stupéfaction et la colère que l'ordonnance de M. de Salvandy a soulevée parmi les conservateurs qui régissent la bibliothèque royale avec beaucoup de zèle et de lumières, nous devons le dire. Ces conservateurs sont bien dignes de leur titre, prétend néanmoins M. de Salvandy, car ils conservent si exactement les livres confiés à leur conservation, que pour les mieux conserver, ils ne les présentent pas assez souvent au public. Il n'y a pas de colère plus formidable que celle des savans, si ce n'est celle des demi-savans qui se sont fait une science de la compilation, et qui, vivant du bouquin, ne veulent pas que les autres en vivent de peur d'être volés. « Eh quoi! se sont écrits les conservateurs, qui sont savans tout-à-fait, on nous suppose un directeur! c'est une abomination! un abus du pouvoir! nous protestons! »

Ils ont protesté par lettres, puis ils sont venus, reliés dans leur plus bel habit, recevoir le directeur que le ministre leur présentait. La protestation n'empêche pas la politesse; mais le diable n'y perd rien, et il n'est sorte de mystifications qu'on n'ait essayées, dit-on, sur ce malencontreux directeur. On lui aurait fait admirer pendant une demi-heure des manuscrits chinois, et puis on lui aurait dit gravement: « Mais ce ne sont pas des manuscrits! ce sont de simples imprimés. La bibliothèque ne possède

Nous sommes du reste plus fermes que jamais dans la conviction que la résistance des Belges n'amènerait pas une guerre européenne: elle aurait pour résultat infaillible ou le maintien du *statu quo* ou une négociation nouvelle.

On va voir en quels termes insolens le *Journal des Débats* rappelle vers le parti ultra-monarchique les hommes qui en faisaient autrefois toute la force et qui, par un mouvement d'indépendance et de fierté l'ont abandonné trop tard à sa profonde nullité et à ses tendances serviles. MM. Guizot, Duchâtel, Duvergier de Hauranne et leurs amis jugeront qui a su le mieux comprendre leurs intérêts et ménager leur dignité, de l'opposition de gauche ou de ce parti impuissant et hautain dont ils font tout autant de cas que nous :

« Le véritable intérêt du pays, c'est le triomphe du parti conservateur. Or, une fois la coalition détruite par la retraite des doctrinaires, le centre retrouve la majorité dans la chambre, et le triomphe de la gauche est impossible. Si les doctrinaires ne sont pas au pouvoir, nous les défions de ne pas entrer dans l'opposition conservatrice, et nous défions à son tour cette opposition de ne pas les recevoir, quels que soient ses griefs contre eux. *Le parti conservateur se défiera des doctrinaires, et il aura raison, mais il s'en servira.* »

« Qu'ils s'agissent donc et qu'ils se remuent, peu importe: ils reviendront au parti conservateur, ils reviendront lui demander le pouvoir, qu'il leur donnera peut-être, sans leur rendre pour cela son ancienne estime, et ils seront contents! et ils croiront avoir tout gagné! Le parti conservateur, de son côté, n'aura rien perdu, car il aura sauvé les principes qui seuls lui sont chers et précieux.

« Mais si les doctrinaires sont ministres dans un cabinet de coalition, le centre n'a-t-il rien à en craindre? Encore bien moins! Leur intérêt, leur honneur, leur vanité empêchera qu'ils ne s'aplatissent sous le pouvoir de la gauche et du centre gauche. Hors du ministère, les doctrinaires sont forcés d'être avec les conservateurs; dans le ministère, ils sont forcés d'être pour eux. Hors du ministère, ils aideront à le détruire; dans le ministère, ils se chargeront de le défaire. »

Bulletin de l'étranger.

ESPAGNE. — Il paraît malheureusement que l'on n'est pas moins divisé à la cour de la reine Christine que dans celle de don Carlos; toutefois on se destitue et l'on se fusille à Madrid avec un peu moins de brutalité qu'à Estella. Le général Cordova, dont le coaccusé s'est enfui à Gibraltar, n'a pas été encore traduit devant le conseil de guerre qui doit le juger. Deux membres du conseil suprême de guerre et de marine se sont même fait destituer pour avoir trop chandement appuyé une réclamation de Cordova, qui refuse de se rendre à Valladolid pour y attendre son jugement. Ces deux conseillers sont MM. Olozaga et Sancho. Il est vrai que leur destitution tient aussi à une autre cause. Le tribunal suprême a fait, dit-on, un rapport défavorable aux prétentions du général Alaux qui demandait à être investi du grand cordon de l'ordre de Saint-Ferdinand: cette prétention n'ayant pas été accueillie, le général-ministre avait conservé du ressentiment contre ce tribunal, et il a jugé à propos de châtier d'une manière exemplaire deux de ses membres; il a voulu les remplacer par M. de la Borda et par M. Ponte, brigadier d'artillerie. Ce dernier a seul obéi aux ordres de son supérieur dans la hiérarchie militaire; M. de la Borda a refusé.

Les ministres s'occupent du reste à se destituer entre eux. MM. Pita-Pizarro et Alaux ne sont d'accord que sur une chose: la nécessité d'expulser le président du conseil. Après cela ils verront qui des deux chassera l'autre.

— Le comte de Luchana a fait une démonstration sur Los Arcos, puis s'est retiré pour attirer Maroto dans la plaine. Celui-ci a compris de danger auquel il s'exposera en descendant dans le plat pays, où la cavalerie des constitutionnels pourrait agir en liberté; il s'est arrêté après une marche forcée de vingt lieues. Maroto a besoin d'une victoire, et il court grand risque d'une défaite s'il quitte ses positions. La est pour lui la difficulté.

ANGLETERRE. — La discussion des lois sur les céréales, après avoir occupé la chambre des communes jusqu'à une heure après minuit, a été adjournée. D'après la vivacité qui a régné dans le débat, on peut croire que la discussion ira jusqu'à demain. On ne conserve du reste aucun doute sur le résultat; les partisans des lois des céréales sont certains d'avoir une grande majorité.

Nous recevons par voie extraordinaire le commencement de la séance du 14.

M. O'Connell demande au sous-secrétaire d'état des colonies s'il a reçu la nouvelle que 54 individus ont été pendus récemment au Canada. Il le prit en outre de dire si le gouvernement de S. M. est dans l'intention d'autoriser la continuation de semblables exécutions. M. Labouchère répond que le gouvernement n'a reçu aucun avis officiel des exécutions dont on vient de parler. Le bateau à vapeur le Great Western n'a apporté aucune dépêche des gouverneurs du Haut et du Bas-Canada. Quant à la seconde partie de la question, M. Labouchère donne à la chambre l'assurance

que le gouvernement s'est attaché à inviter les gouverneurs des colonies à restreindre l'application de la peine de mort dans les limites les plus étroites, tout en ne négligeant rien pour protéger la vie et les biens des sujets de S. M.

— Le *Morning Herald* pense que l'Angleterre ne peut échapper aux horreurs d'une guerre imminente qu'en faisant d'immenses préparatifs de guerre. Il faut augmenter la marine et renforcer l'armée d'au moins 50 mille hommes pour écarter les dangers qui nous menacent dans les Indes, au Canada, en Irlande et même sur nos côtes. Les dépenses nécessaires par ces préparatifs de guerre sont en quelque sorte une prime d'assurances contre des pertes plus considérables. Il est de l'intérêt de l'Angleterre de régler le plus tôt possible la question des frontières du New-Brunswick. Pour accélérer ce résultat, il devrait avoir sur les lieux une armée d'observation de 20,000 hommes. Le parti démocratique des Etats-Unis déteste l'Angleterre aussi cordialement qu'il exècre l'aristocratie du commerce américain.

— Le parti libéral a triomphé dans les élections de Richemond. Sir R. Dundas a obtenu 162 voix; M. Miles Stapleton, son concurrent tory, n'a eu que 80 voix: majorité pour sir R. Dundas, 82 voix.

— Les affaires de l'Inde ont bien toute l'importance que nous leur avons attribuée. On lit dans le *Morning Chronicle*, toujours bien informé des événements extérieurs:

« Le colonel Burnes et le lieutenant Pottinger ont été obligés, par suite du changement des dispositions de Kam Ram-Shah, de quitter Hérat, et au lieu de l'assistance, ou au moins de la neutralité sur laquelle lord Auckland avait compté, il aura contre lui le souverain d'Hérat aussi bien que Dost Mahomed. »

— Quand l'expédition persane se porta contre Hérat, Kam Ram-Shah était lui-même engagé dans une agression contre le Candahar, et avait déjà fait un progrès considérable dans sa marche hostile, quand il fut rappelé par le danger qui menaçait sa capitale. Le traité conclu entre lord Auckland, Runjeet-Singh et Shah Soojah, a sans doute excité la colère du souverain d'Hérat, dont il a renversé les projets contre le Candahar ou le Caboul.

MEXIQUE. — Il paraît que l'amiral Baudin a accepté la médiation de l'Angleterre. Voici les détails donnés à ce sujet par le *Journal du Havre*:

« Les hostilités cesseront et le blocus sera levé. La flotte française restera sur les côtes du Mexique, et il sera jusqu'à nouvel ordre tenu garnison dans le fort de Saint-Jean-d'Ulloa, qui sera remis en état de défense. Le chargé d'affaires anglais a reçu carte blanche de l'amiral Baudin. Il a toute latitude pour négocier avec le gouvernement mexicain l'indemnité due à la France et les traités qui doivent régler à l'avenir les relations entre les deux pays, comme aussi les mesures à prendre pour le redressement définitif des motifs qui ont amené la guerre. La flotte française attendra le résultat de ces négociations, que l'amiral Baudin s'est d'ailleurs réservé de ratifier ou d'annuler, suivant qu'il en jugera le résultat digne ou non de l'intérêt et de l'honneur du pays. »

— Nous lisons dans l'*Abbeille* de la Nouvelle-Orléans qu'une corvette et deux bricks de guerre ont reçu de l'amiral Baudin la mission spéciale de croiser dans le golfe du Mexique pour protéger la navigation française contre les corsaires ou pirates qui pourraient être sortis sous pavillon mexicain de n'importe quelle partie du golfe ou des Grandes-Antilles. Le bâtimant à vapeur le Météore, qui doit quitter sous peu de jours la Nouvelle-Orléans, a également reçu l'ordre d'explorer ces parages.

ALLEMAGNE. — La diète de Francfort s'est rassemblée; elle a déjà tenu sa seconde séance. L'affaire de Hanovre ne peut manquer d'occuper sérieusement la séniorsissime assemblée.

Belgique.

BRUXELLES, 15 mars. — A l'ouverture de la séance M. le comte Félix de Mérode demande que la chambre déclare qu'elle entend s'associer à la famille de M. Beckaert pour rendre les derniers honneurs au malheureux représentant que, selon M. de Mérode, « l'émotion d'un vote forcé a tué, et qui est tombé victime des diplomates arpenteurs de sol et de populations. »

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. Dumortier propose à la chambre de suspendre toute discussion tant que le corps de M. Beckaert sera dans le sein du palais législatif. L'orateur pense qu'il y aurait convenance dans un court ajournement.

Cette proposition, combattue par M. Mast de Vries, est rejetée par la chambre.

M. Desmaisières, qui avait la parole quand la mort est venue frapper M. Beckaert, annonce qu'encore sous l'empire de la terrible impression qu'a faite sur lui l'affreuse catastrophe qui a éclaté hier, il ne se sent pas la force de prononcer le discours qu'il avait préparé contre la constitutionnalité du projet de loi et pour l'acceptation même de ce projet. Il se contentera de motiver brièvement son vote.

L'honorable orateur croit que l'acceptation du traité ne sera peut-être pas le terme immédiat de la crise commerciale et industrielle; mais la résistance en compliquant cette crise compromettrait l'avenir du pays, sa nationalité. L'orateur se déclare donc, quoique avec un profond regret, pour la soumission.

M. Ernst, ancien ministre de la justice, a l'intime conviction que la ré-

pas de manuscrits chinois. »

M. de Salvandy, pour toute réponse, a rédigé immédiatement une nouvelle ordonnance par laquelle il nomme un conservateur des manuscrits chinois à la Bibliothèque royale.

— Laissons ce débat, que terminera sans doute le résultat des élections si impatiemment attendu. Parmi les anecdotes électorales qui ont circulé dans ces derniers temps, on en cite une assez piquante. Un de nos riches banquiers s'étant rendu dans l'arrondissement qu'il représente depuis plusieurs années à la chambre pour le compte du ministère, fut bientôt convaincu qu'il n'y avait plus aucune chance en sa faveur. Sur deux cent cinquante voix, il n'en comptait que cent à son service.

« Si nous étions en Angleterre, dit-il à un de ses amis, moi qui ne regarde pas à la dépense, l'aurais bien vite acheté la majorité. »

— Vraiment, répondit l'ami de l'ex-député, vous seriez homme à vous mettre en frais pour reconquérir votre mandat? Mais peut-être pourrions-nous réussir ici comme en Angleterre. Le tout est de s'y prendre adroitement. Voyons, combien donneriez-vous pour être élu?

— Ma foi! j'irais bien jusqu'à cent mille francs!

— Vous êtes trop généreux. La moitié de cette somme suffira peut-être. Laissez-moi faire.

Cela dit, le compère se rend au café où se réunissaient quelques-uns des électeurs de l'endroit, gens irrésolus qui ne savaient trop que faire du suffrage que la loi leur accorde. Soit pour le narguer, soit pour l'endormir son activité, ces braves gens lui assurèrent que l'élection est douteuse et que son candidat a de belles chances.

« Non, répond-il, je n'ai plus d'espoir, et pour vous le prouver je parie avec chacun de vous double contre simple, dix mille francs contre cinq mille, que nous serons *enfonce*s. Que ceux que ceux qui veulent fassent le pari, je signe sur l'heure et je dépose les billets de banque. »

Les cinq électeurs présents restés seuls, s'accordent à penser que 10,000 francs sont bons à gagner, qu'en se remuant un peu, ils peuvent recruter chacun une douzaine de voix parmi leurs connaissances et leurs clients, et qu'après tout, un bon représentant de plus ou de moins importe peu sur la quantité. « Nous sommes maîtres de l'élection, disent-ils, c'est donc de l'argent sûr; donnons nos voix à *** et nous aurons chacun dix mille francs. »

Le pari fut tenu par les cinq meneurs, et le banquier ministériel obtint son élection au prix de cinquante mille francs. Cela lui aurait couté plus cher en Angleterre avec le suffrage universel.

PIERRE DURAND.

Salon de 1839.

(2^e article.)

PEINTURE D'HISTOIRE. — M. ARY SCHEFFER. — M. DELACROIX.

Ainsi que je

sainte est le devoir de la Belgique. On prétend qu'abandonnés par la France, les Belges n'auraient lutté. M. Ernst n'est point de cet avis. La seule question qu'on puisse se poser est celle-ci : La résistance est-elle un droit et un devoir ? — Oui, répondent les partisans de la soumission, si nos alliés nous viennent en aide, non, s'ils nous font défaut. M. Ernst n'admet pas cette distinction. Du moment que l'on convient que l'honneur national de la Belgique exige qu'elle résiste, il importe peu que ses alliés prètent ou refusent leur concours, il faut faire ce que veut l'honneur national.

M. Ernst ne se laisse pas effrayer par la prétendue imminence de la guerre.

La possibilité d'une résistance ne fait pas doute pour M. Ernst. Il rappelle qu'un homme du métier, M. le colonel de Puydt, a démontré cette possibilité de la manière la plus positive. L'orateur voit dans la soumission la honte et la ruine du nom belge ; dans la résistance, au contraire, la grandeur et la stabilité de cette naissante nationalité.

M. Fallon prononce un long discours en faveur du traité.

On sait que M. Fallon est un des commissaires belges envoyés à Londres par le gouvernement pour traiter avec les membres de la conférence la question de la dette.

Nouvelles diverses

Le roi de Bavière est arrivé à Naples le 27 février.

— M. Sauzat est arrivé à Paris.

Par ordonnance royale du 10 mars, une chaire de minéralogie et de géologie est créée à la faculté des sciences de Toulouse. Le professeur de cette chaire sera nommé pour la première fois directement par le ministre de l'instruction publique.

Par arrêté du ministre, en date du même jour, M. Dujardin est nommé professeur à ladite chaire.

— Par ordonnance du 6, M. Paulin Paris, membre de l'Institut, a été nommé conservateur-adjoint au département des manuscrits de la bibliothèque royale.

— MM. Nelaton, Denonvilliers, Gerdy et Régaud, docteurs en médecine, sont institués en qualité d'agréés stagiaires, section de chirurgie, près la faculté de médecine de Paris.

Viennent d'être promus au grade de capitaine de 2^e classe dans le corps royal d'état-major, les vingt-trois lieutenants dont les noms suivent : MM. Lhéritier de Chezelle, Fouan, Clément de Blavette, Bourgeois-Ménétier, Masse-Decomble, Le Bris, Maillard de Lagournerie, Bouchérat, Philipponnat, Mercier, Douzé, Dauvergne, Courtot de Gissey, Dorceau de Fontette, Martinet, Espivent de la Villesbois, Bligny-Boudurand, Cholet, Letellier-Blanchard, de Saint-Pol, Aymé, Mangin et Lepic.

— On lit dans la *Sentinelle de l'Armée* :

« Rien ne fut comparable au désordre qui a régné dans l'organisation de notre armée du nord. Nous allons le prouver :

— A Lille, par exemple, chef-lieu de la 16^e division militaire, dans laquelle se réunissaient les 40,000 hommes destinés à observer les événements hollandos-belges, on s'est trouvé sans officier général pendant quelque temps. Plus tard, on en a compté jusqu'à sept, et deux de plus étaient annoncés ; et pourtant de généraux, Lille n'avait que six bataillons mobiles des 1^e léger, 5^e et 6^e de ligne, et un régiment de cuirassiers. Ces officiers-généraux ne se trouvaient donc pas au milieu de leurs corps respectifs, que l'on avait encore entremêlés et détachés de la manière la plus étrange. »

Rien n'égale l'activité que M. Vatout met depuis quelque temps dans l'achèvement des travaux du grand palais du quai d'Orsay. En ce moment on fait les plafonds des grands appartemens du premier, vers la Seine ; on pose de magnifiques balcons devant les croisées et dans les entre-colonnes des galeries à jour de la cour principale ; on dresse les cours, on termine les grands escaliers.

— On lit dans le *Progrès* d'Arras du 14 mars :

« Le ministère, ayant de quitter le pouvoir, a voulu récompenser les hommes qui l'avaient servi dans les élections. M. Dorlencourt, avocat à Arras, vient d'être nommé substitut du procureur du roi en remplacement de M. Douai, démissionnaire. »

— On lit dans le *Pays*, journal du Gers :

« Élu député par le collège de Lunéville, le préfet du Gers, M. de l'Espée, va quitter sa préfecture. Il s'en est expliqué. »

— Le nommé Mutelle, homme de peine, demeurant rue Vieille-du-Temple, n° 103, s'est suicidé chez lui, mercredi 15 mars, laissant sa femme accouchée depuis trois jours et six enfans dans la plus profonde misère. Une souscription s'est ouverte de suite en faveur de cette malheureuse famille chez M. Baget, pharmacien, rue Vieille-du-Temple, n° 79.

— M. Reboul, le poète nîmois, est parti le 13 de Lyon pour Paris, où il va publier, non plus un simple recueil de pièces détachées, mais un poème intitulé : *le Dernier Jour*, dont le dernier jour du monde est aussi le sujet.

— Le maire de la ville de Cambrai invite tous ceux de MM. les architectes qui voudraient prendre part au concours annoncé pour l'augmentation de l'hôtel-de-ville de Cambrai, à faire à la mairie demande d'un

Véronèse et de Rubens.

Je viens toutefois d'indiquer le côté faible de M. Ary Scheffer. Si l'expression est sa qualité principale et s'il excelle surtout à rendre ce vague sentiment de la mélancolie qui se retrouve dans toutes les compositions et spécialement dans les diverses reproductions qu'il a faites de la Marguerite de Goethe, il est juste d'avouer que son coloris est la partie la plus défective de son talent. Je n'ignore pas que même parmi les grands maîtres on trouve rarement à louer un degré égal le dessin et la couleur ; ces deux facultés qui se développent d'habitude au détriment l'une de l'autre, mais encore est-il une harmonie qu'on peut désirer voir atteindre sans pour cela trop dématérialiser une organisation d'artiste.

Le dessin de M. Ary Scheffer, plein de poésie et de mille qualités exquises, est loin d'être inattaquable ; par exemple, M. Scheffer se contente trop souvent d'indiquer les détails et les parties accessoires quand il a pleinement réussi à rendre le sentiment qu'il a voulu donner à ses figures. Je n'en veux d'autres preuves que son Christ sur la montagne des Oliviers et sa Mignon aspirant au ciel. La tête du Christ, couverte de la sueur de l'agonie, est empreinte d'une douleur divine : c'est bien la leçon de saint Luc : « Il lui vint une sueur comme des gouttes de sang qui décollaient jusqu'à terre. » Mais la tête seule est consciencieusement traitée ; les vêtemens sont à peine indiqués en esquisse ; leurs plis ne semblent ni étudiés ni sentis. La Mignon aspirant au ciel est une de ces figures de fantaisie qui entrent plus dans le domaine de la vignette que dans celui de la peinture. On peut l'appeler d'ailleurs du nom qu'on voudra, sans crainte d'être démenti autrement que par le titre sous lequel elle s'inscrit au livret.

M. Scheffer a essayé une seconde reproduction de cette suave et délicieuse Mignon que vous avez tant de fois admirée dans le beau roman de Goethe intitulé *Wilhelm Meister*. Dans cet autre essai le peintre, selon moi, s'est rapproché davantage de la création du poète. Mignon exprime le regret de sa patrie est plus touchante et plus simple qu'avec cette pose *mélodramatique* affectée par elle sur la première toile.

La charmante enfant semble écouter si le vent ne lui apporte pas quelque harmonie lointaine de son pays. Un ciel pur rayonne sur sa tête, mais au-delà de ces montagnes qui bordent l'horizon, du côté où les hirondelles s'envolent, son imagination lui peint un autre ciel plus pur, une terre plus riante, où le soleil fait éclorer plus hautement les fleurs sur le velours des gazons : c'est là qu'est sa patrie ! Le peintre a compris cette enfant pensive dont les plus doux sourires cachent toujours un regret, mais dans cette œuvre encore on voudrait plus de travail sévère et consciencieux. Le visage de Mignon est bien ce qu'il doit être, mais ses pieds, qui dansent si bien, mais sa taille souple et toute la grâce de son maintien, c'est lettre morte dans le tableau.

Le Roi de Thulé est encore un emprunt fait au grand Goethe, le poète de la préédiction de M. Ary Scheffer. La tête du roi est noble et belle. Sa fière douleur émeut profondément. Toutefois la couleur de cette toile est grise et monotone, quoiqu'on y trouve un effort pour arriver à quelque

exemplaire du plan et de l'élevation de cet édifice, ainsi que du programme.

— Dimanche soir une rixe s'éleva à Metz, dans une maison de la rue de la Fontaine, entre des ouvriers et des soldats du génie : les disputeurs sortirent ensemble, et vers la rue des Prisons-Militaires, un soldat fut frappé de coups de couteau. On conduisit aussitôt le soldat à l'hôpital et le coupable en prison.

— Le gouvernement vient d'accorder au département de la Moselle 223,000 fr. pour exhausser la seconde tour de la cathédrale de Metz. L'adjudication doit avoir lieu le 13 avril prochain.

— On lit dans le *Censeur de Lyon* :

Lundi, dans l'après-midi, les voitures du chemin de fer passaient au lieu dit la Saulée d'Oullins, lorsqu'un chauffeur de la machine à vapeur eut l'imprudence de mettre pied à terre. Il fut à l'instant renversé, et une roue lui passa sur le bras. De prompts secours lui furent prodigues ; mais la blessure, était si grave que l'amputation devint nécessaire. On espère cependant sauver ce malheureux.

— Depuis quelques jours, des vols nombreux se commettaient dans le quartier de la Bourse, et plus particulièrement dans le passage des Panoramas, dans la rue Neuve-Vivienne, et devant les magasins disparates, mais également séduisants, de Suisse et de Corselet. Les voleurs ne se contentent plus, selon l'antique tradition, de tirer des poches les bourses, les tabatières, les binocles et les foulards, se servaient d'un moyen plus sûr encore et plus expéditif. Profitant du moment où la foule était plus compacte, ils coupaient à l'aide de ciseaux le sac de dame, la poche de redingote ou la basque d'habit où se trouvait l'objet de leur convoitise, puis s'échappaient, emportant à la fois et le contenu et le contenant.

La police, avertie, a fait exercer hier et aujourd'hui une active surveillance, et six individus, parmi lesquels se trouve un soldat du 15^e régiment d'infanterie de ligne, ont été arrêtés en flagrant délit, nantis encore des objets qu'ils venaient de voler, et porteurs chacun de la paire de ciseaux à l'aide desquels se commettaient ces larcins. Cinq des industriels à la coupe ont été mis à la disposition du parquet, tandis que le soldat du 15^e était conduit à l'Abbaye, après avis donné à l'autorité militaire.

— L'amiral anglais sir Paget, commandant la station des forces britanniques dans le golfe du Mexique, est mort.

— La Russie vient de perdre un homme d'état du plus grand mérite en la personne du comte Michel Spérawski, décédé à Saint-Pétersbourg à l'âge de soixante-huit ans, le 15^e février dernier.

Le comte de Spérawski était conseiller privé actuel et président de la section législative du conseil de l'empereur.

— Les électeurs censitaires et départementaux inscrits sur la liste électorale du 4^e arrondissement municipal de Paris sont convoqués pour le 6 avril prochain, à l'effet d'élier un membre du conseil-général faisant fonction de conseiller municipal de la ville de Paris, en remplacement de M. Parquin.

— M. le ministre des travaux publics vient d'adresser aux préfets des départemens une circulaire tendant à obtenir des renseignemens plus complets sur l'état de la vaccine en France.

— Le notariat de Paris vient de faire une perte cruelle : M. Froger-Desclestes jeune, gendre de M. Potron, notaire honoraire, vient d'être enlevé à 42 ans par une mort aussi imprévue que rapide. Il avait déjà fait partie de la chambre de sa compagnie, au milieu de laquelle il se distinguait par ses lumières et sa scrupuleuse exactitude.

— Parmi tous les livres qui ont obtenu dans ces derniers tems le succès le plus brillant, un livre figure en première ligne : ce sont les *Mémoires du Diable*, par M. Frédéric Soulié. Cet ouvrage résume toutes les qualités de l'écrivain. Conception forte et neuve, peinture exacte et piquante des mœurs contemporaines, intérêt habilement mené, dialogue vif et spirituel, tels sont les titres de ce beau livre à l'immense succès qui a suivi son apparition et que plusieurs éditions sont venues constater.

La réputation des *Mémoires du Diable* est trop populaire pour que l'éuteur Ambroise Dupont ne dût pas s'efforcer de mettre cette production à la portée de toutes les bourses et de rendre accessible pour elle l'entrée des petites comme des grandes bibliothèques. C'est pour atteindre ce but et pour céder à une foule de demandes que M. Ambroise Dupont a pris le parti de publier une nouvelle édition des œuvres complètes de M. Frédéric Soulié, et notamment des *Mémoires du Diable*, au prix de 5 fr. 50 c. le volume. Nous ne doutons pas que cette réduction ne soit favorablement accueillie du public et qu'elle n'augmente beaucoup la popularité, si grande déjà, des ouvrages de M. Frédéric Soulié, et en particulier des *Mémoires du Diable*.

— Parmi les nombreux concerts qui se disputent à cette époque de l'année l'attention des dilettanti, nous avons distingué celui qui a été donné dans les salons d'Erard par Mlle Boireaux. On a surtout applaudi un duo pour harpe et violoncelle dans lequel s'est fait entendre pour la première fois M. Boisseaux, jeune artiste qui occupera une place distinguée parmi les violoncellistes.

— Aujourd'hui, par extraordinaire et pour la première fois le dimanche, l'affiche de l'Opéra-Comique annonce le *Domino noir*, joué par Mme Damoreau et par l'élite de la troupe.

chose de plus franc et de plus décidé. Cette fois comme toujours, on le voit, M. Scheffer recherche presque exclusivement l'expression d'un sentiment. Il tient peu de compte des détails, et il néglige tout un côté de son art, le coloris. Il y aurait peut-être de l'injustice à insister sur ce point. Prendons les choses comme elles sont, et après avoir signalé les défauts, lisons sans restriction ce qui mérite d'être loué.

Nous arrivons, en effet, à l'œuvre capitale de M. Scheffer, *Faust* aperçevant Marguerite pour la première fois. Ce tableau est, à mon sens, ce qu'a produit de plus excellent M.A. Scheffer. C'est une œuvre de maître.

Voici encore les personnages du grand poème de Faust : Marguerite sort de l'église, accompagnée de la vieille Marthe ; un jeune garçon et quelques autres personnes l'accompagnent. Le docteur Faust, les yeux fixes sur cette angelique apparition, demeure immobile, et d'une oreille distraite il écoute les mauvais conseils de Méphistophélès, qui lui persuade de séduire la jeune fille. Cependant Marguerite marche au-devant du péril qui la menace, calme et confiante, et toute remplie encore de la majesté du Dieu qu'elle vient d'adorer, ses beaux yeux bleus candidement fixés devant elle, tandis que sur le visage du démon, qui rit dans l'ombre, on lit d'avance sa tentation et sa chute.

La composition générale de ce tableau est pleine de caractère et de style : c'est bien là tout à la fois la Marguerite du drame et le Faust de la légende allemande, la tradition et la poésie. Quelle pureté dans la profondeur de ces yeux bleus, où il semble qu'on aperçoive comme un reflet de cette âme de jeune fille non moins pure et non moins limpide ! Que de trouble, au contraire, dans les traits de Faust ! comme son âme, à lui, est bien frappée d'une blessure inguérissable, et comme la joie de Satan annonce bien sa victoire !

L'exécution de cette toile est l'une des meilleures de M. Scheffer. Ici, point de ces négligences de détails, point de ces parties d'esquisses qui déparent souvent les œuvres les plus estimables de cet artiste. Le trait fort et accentué marque hardiment le contour des personnages ; les vêtemens, les figures de second plan, les détails, les accessoires de toute espèce, sont traités comme ils doivent l'être. Le corsage blanc de Marguerite, sa main, ses petits pieds, tout cela est caressé avec amour par le peintre. C'est surtout ici que M. Scheffer se souvient de Dürer et de Kranach ; et pourtant il ne cesse pas pour cela d'être lui-même, d'avoir un sentiment, un style, une manière à lui ; c'est ainsi que j'entends qu'un artiste puisse profiter des maîtres sans perdre l'originalité qui lui est propre.

M. Scheffer a essayé une seconde reproduction de cette suave et délicieuse Mignon que vous avez tant de fois admirée dans le beau roman de Goethe intitulé *Wilhelm Meister*. Dans cet autre essai le peintre, selon moi, s'est rapproché davantage de la création du poète. Mignon exprime le regret de sa patrie est plus touchante et plus simple qu'avec cette pose *mélodramatique* affectée par elle sur la première toile.

La charmante enfant semble écouter si le vent ne lui apporte pas quelque

harmonie lointaine de son pays. Un ciel pur rayonne sur sa tête, mais au-delà de ces montagnes qui bordent l'horizon, du côté où les hirondelles s'envolent, son imagination lui peint un autre ciel plus pur, une terre plus riante, où le soleil fait éclorer plus hautement les fleurs sur le velours des gazons : c'est là qu'est sa patrie ! Le peintre a compris cette enfant pensive dont les plus doux sourires cachent toujours un regret, mais dans cette œuvre encore on voudrait plus de travail sévère et consciencieux. Le visage de Mignon est bien ce qu'il doit être, mais ses pieds, qui dansent si bien, mais sa taille souple et toute la grâce de son maintien, c'est lettre morte dans le tableau.

— Aujourd'hui dimanche, au Vaudeville, Henri Monnier jouera la *Famille improvisée*. On commencera par l'*Appartement à louer* et le *Tourlourou*, par Ravel et Mlle Fargue. Le spectacle finira par la reprise des *Cabins particuliers*, folie jouée par Arnal et la troupe dans la salle. — Beaucoup de places sont louées.

Cour d'assises de la Seine.

Présidence de M. CAUCHY. — Audience du 16 mars 1839.

Affaire de la rue du Temple. — Assassinat et vols.

L'audience est reprise à dix heures pour la continuation des plaidoiries.

M^e NOGENT DE SAINT-LAURENT présente la défense de Soufflard. Après avoir discuté toutes les charges de l'accusation, le défenseur termine par une appréciation remarquable de la position de Micaud dans ces mémorables débats :

« Il est, dit-il, une dernière considération que je ne puis passer sous silence, car, selon nous, elle explique Micaud, elle le révèle tout entier. Certes, Micaud a retourné plusieurs fois contre lui l'accusation dont il frappa les autres. Oui, Micaud s'oublie, il se perd : l'égoïsme, ce sentiment universel que plusieurs philosophes ont appelé le grand mobile des actions humaines, l'égoïsme s'est évaporé dans son âme. Oh ! quand un homme atteint cette extrême, quand sa douleur brise ce sentiment invétéré, naturel, inébranlable, cet homme a dépassé le désespoir, il est près de la folie. Tel est Micaud ; vous ne pouvez accepter sa dénonciation quant à Soufflard, car entre Soufflard et Micaud, il y a une haine brûlante, une passion brisée, une vengeance accomplie !... (Sensation.)

M^e FOUZAC, second défenseur de Soufflard, s'occupe ensuite du chef d'accusation. Il pense que des débats ne ressort pas la preuve positive de la culpabilité de l'accusé.

M^e RIVOLET pour la femme Volland, et M^e Duez jeune pour la fille Alliette, prennent la parole et reproduisent le même système de défense, système basé sur l'obscurité des charges et les contradictions des témoignages.

M^e PINÈDE présente la défense de Levaille.

M^e GOHIER

M. MOULIN. Je demande au témoin s'il n'a pas entre les mains une contre-letter qui fixe la position de M. Mané; peut-il dire s'il ne résulte pas de la contre-letter que M. Mané a simplement 10 mille francs dans l'affaire et s'il n'est pas vrai que M. Justin est propriétaire de toute l'affaire.

M. CORBIN. Cela est vrai.

M. TESSIER. Recepteur à Yvetot, déclare qu'il est à sa connaissance que Mané n'était qu'en nom dans l'affaire.

M. LE PRÉSIDENT. Vous avez été longtemps sur les lieux; avez-vous des documents sur la valeur de la mine?

M. TESSIER. J'avais géré la concession depuis 1830 pour M. Gauthier, qui habitait Lyon. L'extraction en général ne produisait pas, sur toute la concession Graverand, plus de 70,000 hectolitres par an. Ces messieurs calculeront sur les extractions obtenues ce que devait être, proportionnellement, l'extraction générale, et ils arriveront à cette conséquence qu'elle pouvait bien contenir en tout alité 20 millions d'hectolitres.

M. LE PRÉSIDENT. Vous ne pensez pas, vous, que cette quantité doit être aussi grande?

M. TESSIER. Je ne le pense pas.

M. LE PRÉSIDENT. Enfin il y avait de la houille!

M. TESSIER. Oui, monsieur, et de la première qualité. Mais pour exploiter, il fallait le faire en grand. Il n'y avait qu'une société qui put entreprendre cela avec de grands capitaux. Il fallait, sur ce bassin, une grande exploitation, chose que nous ne pouvions entreprendre.

M. LE PRÉSIDENT. Combien avez-vous vendu?

M. TESSIER. 94,000 fr. en espèces.

M. LE PRÉSIDENT. Et c'est cette acquisition faite au prix de 94,000 fr. que vous avez revendue par actions au prix de 700,000 fr.?

M. FONTAINE. Il y avait eu antérieurement un autre projet d'exploitation au prix de 64,000 fr. et par trente-deux actions.

M. LE PRÉSIDENT. A M. Mané. C'est vous qui avez figuré dans l'acte de société comme acquéreur? — R. Oui, monsieur.

D'avez-vous un intérêt réel dans l'affaire? — R. Non, c'était pour le compte de M. Justin.

M. RICHARD-VITTON, négociant à Saint-Chamons. Je possédois indubitablement la seconde partie de Graverand avec M. Gauthier; je tenais cet héritage du chef de ma femme, et je l'ai vendu sans en connaître au vrai la valeur à MM. Lebertre-Lopinot et Rivot moyennant 90,000 fr. et 2,000 fr. de courtage.

M. LE PRÉSIDENT. Pourquoi ce courtage?

M. RICHARD. Pour un intermédiaire, un sieur Vander Stappen, qui avait d'abord réclamé 20,000 fr. tant pour lui que pour des tiers.

M. PIQUET, rentier. — En prenant trois actions de Graverand, je me suis trompé; je croyais prendre de celles de la compagnie de Rive-de-Gier, qui faisait et qui fait encore d'excellentes affaires.

M. FONTAINE. Tout le monde a dû y être trompé, car voici l'intitulé du prospectus:

Exploitation houillère de Rive-de-Gier, arrondissement de Saint-Étienne, à cinq minutes du Canal de Givors et du chemin de fer de Saint-Étienne. —

M. LE PRÉSIDENT. Combien avez-vous d'actions? — R. Cinq.

M. FOURNEL, ingénieur. Le 23 janvier 1838; j'allai monter en malle-poste pour me rendre à Saint-Étienne, lorsque M. Justin vint me trouver et me pria d'examiner l'affaire de Graverand. Arrivé à Saint-Étienne, je reçus deux lettres de M. Justin, dans lesquelles il me chargea d'examiner l'affaire. J'allai à Rive-de-Gier; je trouvai l'ingénieur, qui me confia les plans, les notes, les livres et tous les documents faits pour m'éclairer. Je visitai les lieux. Le 4 février, M. Landrin vint me trouver. La question faite par lui au nom de M. Justin était à peu près celle-ci: « Il paraît que M. Justin a acheté avec garantie d'une certaine quantité de houille et qu'il va la revendre en ne promettant que dix millions d'hectolitres; qu'en pensez-vous? »

Je répondis que, pour ma part, je n'oserais pas signer que la concession en contient en tout quatre millions. [Mouvement.]

Une date postérieure, M. Lebertre vint me trouver et me demanda mon avis. Je lui dis en somme ce que je pensais de l'affaire. « S'il en est ainsi, dit-il, il ne sortira pas un sou de ma caisse. » Plus tard, le 14 mars, M. Justin vint encore me trouver. Je lui expliquai les motifs de mon opinion, et il me demanda si je pouvais la mettre par écrit. Je le fis en effet, et je lui remis un rapport à la date du 16 février. Après cela je n'entendis plus parler de l'affaire, si ce n'est par un actionnaire, M. Dufresne, qui me témoigna le regret de ce que je n'avais pas remis un rapport à la société. Je lui témoignai ma surprise en lui disant que j'en avais fait un.

M. JUSTIN. Je demande à M. Fournel s'il aurait fait la note si je ne la lui avais pas demandée. — R. Assurément non.

M. LE PRÉSIDENT. Il y avait un rapport fait par un homme de l'art qui avait des connaissances plus spéciales que M. Maisonia. Vous deviez en faire votre profit.

M. JUSTIN. C'est sur le rapport de M. Maisonia qu'a été constituée la société. J'ai voulu m'éclairer surabondamment comme fort actionnaire dans l'affaire.

M. FONTAINE. M. Fournel, quelle a été l'indemnité de votre travail?

M. FOURNEL. 500 fr. et 2,000 fr. de plus dans une certaine éventualité. Voici du reste la note confidentielle incluse dans la lettre officielle que j'ai reçue le 30 janvier:

Mon cher monsieur,
A la lettre officielle qui accompagne celle-ci j'ajoute quelques renseignements confidentiels.

Comme je vous l'ai dit, Graverand a été vendu pour contenir 15 millions d'hectolitres exploitables à M. Mané, qui l'a revendu avec garantie de 10 millions seulement. Cette concession a très mauvaise réputation dans le pays, et les ingénieurs de la localité surtout sont très acharnés contre cette affaire. Nous vous demandons donc, non pas de l'impartialité, nous en sommes sûrs, mais de vous défendre des impressions que pourraient produire sur vous les clabauderies locales. Nous avons grand intérêt à ce que les 10 millions de houille se trouvent dans la houillère; mais nous avons surtout intérêt à faire

une affaire loyale et à ne pas paraître avoir combattu sans raison les préjugés ou les intérêts de localité.

Comme je vous l'ai dit, 500 fr. sont à votre disposition comme indemnité de l'expertise. Nous vous demanderons la permission d'y ajouter 2,000 fr. si le bon résultat de l'affaire nous permet de nous constituer.

Mille salutations, monsieur, tâchez que le jour choisi soit dimanche; toutefois nous n'avons aucune objection contre le samedi.

Votre très dévoué,

P. JUSTIN.

Sur l'invitation de M. Moulin, M. Fournel reconnaît qu'il n'a jamais eu aucun rapport verbal ou par écrit avec M. Mané.

On entend ensuite le sieur Landrin, ingénieur civil, et le sieur Vander Stappen, qui se qualifie courtier industriel. Tous deux rendent compte de la part qu'ils ont prise à la formation de la société.

Le PRÉSIDENT au sieur Stappen. Quelle indemnité avez-vous touchée?

R. Rien. Je devais recevoir 150 actions bénéficiaires de 1,000 francs, à savoir: 40 pour moi-même, et le reste proportionnellement entre M. Boitelet, qui m'avait indiqué sa mine à vendre, Mme Marnier, qui m'avait fait connaître M. Boitelet, et un M. Merlin, employé au ministère de l'intérieur, qui m'avait mis en rapport avec M. Justin.

LE PRÉSIDENT. Ces trois personnes seront citées pour la première audience.

M. Lefrançois et Dufresne ont pris des actions sur la recommandation de M. Lebertre-Lopinot.

M. FONTAINE à M. Dufresne. — Quel jour le témoin a-t-il pris des actions?

R. Oh! mon Dieu, le premier jour. Dès que j'eus vu le prospectus, je l'avois à ma honte, je cours bien vite, je craignais de n'en plus avoir. [On rit.]

M. Tissot, homme de lettres, avait pris deux actions que M. Justin lui a rachetées au pair: la même chose a eu lieu à l'égard de M. Leperdriel, pharmacien.

A quatre heures et demie, l'audience est levée et renvoyée à mardi prochain onze heures.

La librairie religieuse de L. Curmer offre la plus élégante variété de pa-roissiens, livres d'heures de tous formats et de toutes reliures, *Quinzaine de Pâques, livres de première communion* pour tous les diocèses et toutes les classes. Deux éditions de celivre, le seul spécial, se vendent simultanément, l'une riche et élégante, l'autre modeste et gracieuse. Pour les jeunes enfants qui commencent à lire, un joli *Livre des Enfants*, composé de prières choisies et orné de charmantes gravures. A tous ces livres pieux ajoutons le magnifique *Discours sur l'Histoire universelle*, de Bossuet, qui poursuit le cours de son légitime succès.

Le tome 1^{er} du *Tite-Live*, de la collection publiée par M. Nisard, est en vente chez J.-J. Dubochet et comp., rue de Seine, 33.

Beaucoup d'amateurs ont cru voir une faute d'impression dans le prix de la *REVUE HORTICOLE*, journal des Jardiniers et Amateurs, annoncée à 2 fr. 50 c. par an, franc de port. Il n'y a point d'erreur. C'est un ouvrage concis, publié chaque mois, et où l'on trouve tout ce qui paraît de nouveau en plantes, perfectionnemens de culture, d'instrumens, en économie domestique relative aux produits du jardin, etc. On souscrit chez l'éditeur du Bon Jardiner, rue du Paon, 8, à Paris, et chez tous les libraires.

La 31^{re} livraison de l'*Encyclopédie nouvelle*, publiée par MM. P. Leroux et J. Reynaud, vient de paraître. Elle renferme plusieurs articles très remarquables. Cet ouvrage est arrivé presque à la moitié de sa publication, et chaque livraison nouvelle voit accroître le succès de ce livre si important. Il a fallu tout le talent, toute la courageuse perséverance de MM. P. Leroux et J. Reynaud pour entreprendre une tâche aussi difficile et la conduire au point où la voilà parvenue.

Voici venir le printemps, cette saison pour laquelle l'industrie étaie ses plus riches trésors, où les maisons du premier ordre renouvellent leurs magasins par le choix des marchandises du meilleur goût. Dans ce nombre, nous ne devons pas oublier la maison Perrody frères, tailleur, rue de Valois-Batave, 10. Fondée sous les auspices de Launet et Beck, qui lui donnèrent un premier rang dans sa spécialité, cette maison jouit depuis longtemps du privilége de la réputation qui lui valut une préférence signalée dans le monde élégant, préférence qui n'est due qu'à son talent réel et non à cette réputation factice faite par la publicité.

Plus tard, MM. Back et Perrody héritèrent de sa riche clientèle et acquirent de nouveaux titres à sa prospérité toujours croissante. Cette prospérité permit aux frères Perrody de traiter directement avec les fabricans, d'aller choisir et commander leurs marchandises dans les manufactures, de pouvoir ainsi faire des achats plus avantageux et de meilleurs choix. C'est la seule maison dans ce genre qui puisse offrir de tels avantages à ses clients; aussi, pouvant faire des sacrifices pour la confection, ces messieurs ne laissent-ils sortir de leurs magasins que les objets les mieux perfectionnés, ce qui les a placés parmi les plus habiles tailleur de la capitale.

(Ne pas confondre cette maison avec celle du même nom qui a existé rue Richelieu, 26.)

Peu de personnes ignorent combien sont douloureuses les souffrances occasionnées par les dents gâtées; aussi espérons-nous être agréables en indiquant l'Eau O'Meara comme remède certain pour les calmer promptement.

MM. les actionnaires du bitume Polonceau sont prévenus que l'assemblée qui devait avoir lieu le 26 de ce mois est remise au jeudi 4 avril prochain, à sept heures du soir, la convocation n'ayant pas été publiée à temps dans diverses journaux.

Le gérant, GUYOT-DESCLOS.

Aujourd'hui dimanche, 17 mars, à midi et à sept heures du soir, conférence entre MM. Chatel, Bonnet et Bandelier, à l'église française, rue du faubourg St-Martin, 59.

L'OFFICE DE PUBLICITÉ. — La publicité est devenue un des ressorts les plus puissants et les plus actifs qui puissent favoriser le développement du commerce et de l'industrie; elle sert les doubles intérêts de ceux qui produisent et de ceux qui consomment. Toutefois, pour que la publicité soit réellement utile, pour qu'elle ne devienne pas une sorte de piège tendu au public, il faut qu'elle soit placée sous un contrôle sévère.

L'Office de Publicité, soit qu'on le considère comme journal, soit qu'on le regarde comme un centre unique où toutes les affaires ont un écho, où tous les renseignemens viennent aboutir sur les banques, sur les sociétés nouvelles, sur les entreprises par actions, l'*Office de Publicité*, disons-nous, s'est donné la mission importante de porter ses recherches et ses investigations sur les établissements commerciaux et industriels qui se fondent, et de dire, sans partialité comme sans jalouse, mais en se tenant toutefois en dehors des personnalités, la vérité sur les hommes et sur les choses. Sous ce rapport, l'*Office de Publicité* n'a pas été sans rendre au public des services réels, en le tenant en garde contre de pompeuses promesses et en dévoilant des spéculations basées sur des calculs erronés et trop souvent empreints de mauvaise foi.

Les personnes qui sont engagées dans des entreprises commerciales et industrielles trouvent dans l'*Office de Publicité* et dans les conseils des avocats attachés à cet *Office* une sauvegarde pour leurs intérêts. L'*Office* deviendra leur mandataire et leur représentant; il se chargera pour eux du placement, de la vente, de l'échange d'actions, après leur avoir fait connaître, non pas la valeur fictive de ces actions, mais leur valeur et leur cours réels, car l'*Office de Publicité* a pour principe de n'envelopper ses opérations d'aucun mystère et de publier le résultat des transactions qu'il opère dans les ventes et achats d'actions.

La clientelle qui s'est attachée à l'*Office de Publicité*, et le nombre des abonnés au journal qu'il fait paraître sous le même titre [1], et auquel se trouvent joints maintenant un *Bulletin agricole* et un *Bulletin des sucre*s, prouvent évidemment que la création de cet établissement était une nécessité que réclamait l'intérêt public à une époque où le commerce et l'industrie voient naître chaque jour de nouvelles entreprises. Si l'*Office de Publicité* persévera dans la voie d'indépendance et d'impartialité qu'il suit depuis son origine, son succès, profitable pour tous, nous paraît assuré.

A vendre audit office 10 actions de l'asphalte de Seyssel Pyrimont pour l'Allemagne (société Sologne); elles ont été achetées à 600 fr. de prime, au prix de 30 l'action, et plusieurs autres à plus de 25 à 85 0/0 de prime soit sur les valeurs nominales ou sur les sommes versées. On désire se défaire d'une charge d'avoué et de greffier en province. On désire acquérir une propriété dans Paris au prix de 150 000 fr., ainsi qu'une charge de courtier maritime et une charge de commissaire-priseur aux environs de Paris. S'adresser par lettre affranchie au directeur de l'*Office de Publicité*.

[1] Le 35^{me} numéro du journal de l'*Office de Publicité* [2] contient les articles suivants, dont voici le sommaire:

Caisse de Lyon. — Hippodamale. — Société et banque de Belgique. — Chemin de fer d'Orléans. — Le voyage du Véloce. — Faillites. — Jurisprudence. — Revue hebdomadaire des actions industrielles. — Fonds publics. — Formations et dissolutions des sociétés. — Cote de la bourse. — Bulletin de l'*Office de Publicité*. — Faits divers.

Bulletin agricole. — Sucre indigène. — Rendement et prix de révient. — Engrais. — Courre des denrées. — Charrue Durand. — L'arbre à thé. — Le caoutchouc. — Supplément: Cours des actions industrielles et la Nomenclature de tous les journaux, etc.

[2] Journal à 10 et 12 francs par année, donnant les renseignemens sur l'industrie, l'agriculture, les sucreries. — On s'abonne, 9, boulevard Montmartre. (Affr.)

BOURSE DU 16 MARS.

Beaucoup de fermeté sur les fonds; toutes les valeurs ont été bien tenues; les actions industrielles ont eu aussi quelque faveur; on paraît assuré que le nouveau cabinet sera connu demain et que toutes les incertitudes seront enlevées; après la bourse, le 3 0/0 était plus offert à 79 67 1/2.

Au comptant: le 5 0/0, ouvert à 108 50, fermé à 108 55. le 4 1/2, 104 50, cours unique. le 4 0/0, 100 55, " " le 3 0/0, 79 50, 79 65. Fin du mois, le 5 0/0, 108 70, 108 60. le 3 0/0, 79 55, 79 70.

Banque de France 2630, 4 canaux 1260, canal de Bourgogne 107, oblig. de la ville 1175, caisse hypothécaire 782 50, caisse Laffitte 1055, id. 5220, chemins de fer de St-Germain 650, id. Versailles rive droite 632 50, rive gauche 200, id. Strasbourg 340, id. Orléans 447 50, id. Paris à la mer 955, lin 350, fer galvanisé 425, paquebot de Bordeaux 350, Grand Combe 1725, asphalte 2000, emprunt romain 101 78, emprunt belge 101 12, banque belge 600, Haïti 410, Espagne dette active 21 1/4, passif 5, Piémont 1080, gaz 950, Naples 100.

Après la bourse, quatre heures, 79 67 1/2 demandé.

SPECTACLES DU 17 MARS.

Opéra. — Le Philtre, Benvenuto Cellini. **FRANÇAIS.** — La Popularité. **ITALIENS.** —

Opéra-Comique. — Domino. **VAUDEVILLE** [boulevard Bonne-Nouvelle, salle du Gym